

Compte-rendu
GROUPE DE TRAVAIL
VALLEES ET PAYSAGE
Du 20 septembre 2007 à Xermaménil

Etaient présents :

Mesdames : Georgette SIMON (Giriviller) et Jeanne VIRIAT (Remenoville)

Messieurs : André PIERSON (Gerbéviller), Daniel LOPPION (Vathiménil), Laurent GELLENONCOURT, Francis MARCHAND et Alain SALVI (Xermaménil), Matthieu HUSSON (CAUE 54)

Excusé : François GENAY (Frambois)

* * *

1. Préparation d'une journée d'information et de découverte de la Mortagne

Alain SALVI rappelle que **la communauté de communes va mener des travaux sur 5 ans** et qu'il est important d'expliquer aux habitants l'importance d'un tel programme et son inscription dans le développement durable. Il rappelle les idées d'animation proposées lors d'une précédente réunion. Après réflexion, **le groupe de travail propose le programme d'interventions suivant :**

■ **1^{ère} intervention :**

- Un samedi, début avril 2008
- En salle : le bureau d'études SINBIO :
 - présentation de la Mortagne et rapide historique des études et des travaux déjà menés
 - présentation du programme pluriannuel de travaux et de ses enjeux
 - description succincte des autres cours d'eau
 - explication du fonctionnement d'une rivière (par exemple : pourquoi est-il important de laisser des matériaux dans le lit et de ne pas curer)
 - point sur le rôle des riverains et sur les compétences de la communauté de communes
 - présentation des résultats d'analyse de la qualité de l'eau
- En salle : le Conservatoire des Sites Lorrains
 - présentation des Espaces Naturels Sensibles et plus particulièrement de la Mortagne : principe et enjeux du classement
- Sur le terrain : site sur lequel se déroulera le chantier démonstratif d'automne 2008
 - explication des travaux qui seront réalisés
 - point sur le classement en espace naturel sensible.

■ **2^{ème} intervention :**

- Un samedi, fin mai
- En salle : la DIREN sera sollicitée :
 - présentation du site classé du « parc du château et sa perspective sur la vallée de la Mortagne »
 - explication des raisons du classement du site et des contraintes (*Utiliser des exemples concrets d'intervention sur la vallée*)
 - point sur l'évolution de la physionomie de la Mortagne d'un point de vue paysager (*Trouver d'anciennes photos*)
 - Rappel rapide sur les différents types de classement
- En salle : l'ONEMA en tandem avec les associations locales de pêche :
 - Témoignage sur l'évolution de la qualité de l'eau et de la faune piscicole
 - Précision sur le rôle de l'ONEMA
- En salle : Office de Tourisme :
 - Rôle de la Mortagne dans le tourisme : draine, canoë kayak, pêche et randonnée
- Sur le terrain : sur la zone classée le long de la voie ferrée (entre Gerbéviller et Haudonville) :
 - Discussion sur le paysage et les ouvertures paysagères sur la rivière

- Programmation d'une pêche électrique avec l'ONEMA et la fédération de pêche
- Echange sur la réflexion de création d'un circuit pédagogique.

■ **3^{ème} intervention :**

- Un samedi, à l'automne 2008
- Un chantier démonstratif sur le terrain présenté lors de la 1^{ère} intervention
- L'objectif est de montrer aux habitants quels types de travaux sont menés et pourquoi.

■ **4^{ème} intervention :** opération de sensibilisation organisée à Vathiménil sur le site Natura 2000, par le Conseil Général.

■ **Interventions dans les écoles :** un courrier sera envoyé dans les écoles primaires afin de leur présenter ce programme d'intervention et leur proposer de participer. Des renseignements seront pris auprès de l'ONEMA, du CPIE de Champenoux et de la Maison de l'Environnement du Conseil Général pour savoir s'ils pourraient intervenir dans les écoles.

■ **En terme de communication :**

- Une allusion au programme sera faite dans le prochain bulletin intercommunal (sortie en novembre)
- Au mois de mars, un tract unique sera réalisé présentant les différentes dates
- Le programme sera présenté dans le bulletin intercommunal du mois de mai. Cet article pourra être utilisé pour présenter le projet sur le site Internet
- Le groupe « Communication » demande aux groupes de travail de se manifester et de participer s'ils souhaitent voir apparaître leurs actions dans le bulletin. **En début d'année prochaine, un membre du groupe devra prendre contact avec le groupe communication pour préparer l'article.**

■ **Les participants proposent de mettre en valeur d'autres éléments du patrimoine à l'avenir.**

2. Questions diverses « Vallées »

■ **Pour information :** la déclaration d'intérêt général ne permet pas à la communauté de communes d'intervenir loin du cours d'eau. La création d'ouverture paysagère sur la vallée de la Mortagne ne pourra donc pas être réalisée dans ce cadre.

■ **Règlement lorsqu'un particulier demande l'intervention de la communauté de communes.** Sur proposition du Président et des Vice-présidents, le groupe « Vallées » propose que le propriétaire réalise lui-même l'enlèvement, si un arbre est encore accroché par ses racines au terrain. L'intervention peut éventuellement être menée par la communauté de communes si une tranche de travaux est programmée.

■ André PIERSON signale que **des troncs d'arbres se trouvent sur un atterrissement à Gerbéviller**, ce qui présente un risque en cas d'inondation. Des renseignements seront pris à ce sujet.

3. Groupes « paysages » : bilan des actions fruitiers et suites à donner

■ Le groupe « Paysage » propose de **retourner à Fraimbois et à Remenoville avec l'association des Croqueurs de Pommes pour observer l'évolution de la plantation et de la taille.** Cette opération pourrait être programmée en novembre, avec également une **présentation des différentes utilisations des fruits.**

■ L'association des croqueurs de pommes sera interrogée sur ses attentes par rapport au territoire.

■ Laurent GELLENONCOURT rappelle l'intérêt de la démarche d'**Opération Programmée d'Amélioration des Vergers.** Elle permet de réaliser un diagnostic de l'état des vergers et de prévoir des formations.

Le groupe « Paysage » souhaite connaître les limites d'une OPAV et savoir notamment si les petits fruits et les arbres isolés peuvent être pris en compte. Le groupe souhaite également que les difficultés d'entretien des vergers soient abordées.

■ Francis MARCHAND rappelle qu'il serait intéressant que les communes mettent des terrains à disposition des habitants pour implanter des vergers.

Destinataires du compte-rendu :

- Commission « Cadre de vie »
- Membres du Bureau